

MUNICIPALITÉ DE LITCHFIELD

Procès-verbal de l'assemblée de conseil ordinaire tenue le 8 septembre 2014 à 19h au bureau municipal situé au 1362, route 148 Campbell's Bay, Québec.

Présences : la mairesse Colleen Larivière et les conseillers Denis Dubeau, Ken O'Leary, Joe Belanger, Emile Morin, Terry Racine et Donald Graveline.

La directrice générale par intérim Julie Bertrand et l'inspecteur municipal Doug Corrigan sont aussi présents.

Visiteurs- M et Mme Barrette, M Maurice Morin et Agente Tanya Bissonnette de la Sureté du Québec.

Le quorum constaté, la mairesse Colleen Larivière ouvre l'assemblée.

2014-09-182

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Émile Morin et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour du 8 septembre 2014 tel que présenté.

Adoptée

2014-09-183

Adoption du procès-verbal

Il est proposé par Ken O'Leary et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal en date du 11 août 2014 tel que présenté.

Adoptée

Il est noté que M Barrette est présent pour demander le déblayage de neige pour le chemin Barrette pour l'hiver 2014-2015.

Il est noté que plusieurs questions ont été discutées avec Agente Bissonnette de la Sureté du Québec concernant le déversement de déchets sur les bords des chemins municipaux, les 4 roues et le déchargement des armes à feu sur les chemins dans la municipalité durant le temps de la chasse.

Il est noté que M Morin est présent afin de discuter du règlement 2010-10 concernant les frais/t.m. sur le camionnage de gravier et sable sur les chemins municipaux.

URBANISME

68 chemin Crawford

2014-09-184

ATTENDU qu'une lettre a déjà été envoyée au propriétaire du 68 chemin Crawford en ce qui concerne un talus profond créé par le propriétaire;
ATTENDU que le talus du chemin est à l'origine d'une situation dangereuse pour les utilisateurs de la route;

ATTENDU que le propriétaire avait décidé de réparer le talus du chemin au printemps dernier;

ATTENDU que les réparations du talus du chemin n'ont pas été faites;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Ken O'Leary et résolu à l'unanimité qu'une deuxième lettre sera envoyée au propriétaire du 68 chemin Crawford afin de demander que les réparations au talus soit effectués, comme convenu antérieurement, sinon la municipalité n'aura pas de choix que de entreprendre des procédures légales.

Adoptée

Chemins

2014-09-185

Il est proposé par Émile Morin et résolu à l'unanimité qu'une confirmation est nécessaire pour vérifier qui est le propriétaire du vieux chemin qui longe la route 301 Nord. route 301 Nord près du numéraux civique 1198. Ces informations seraient reportées à la prochaine session du conseil.

Adoptée

Il est noté que; concernant une demande recu du contribuable au 18 chemin Ebert, la municipalité ne peut forcer accès sur un terrain privé.

Obtenir des prix pour sable et sel d'hiver

2014-09-186

Il est proposé par Denis Dubeau et résolu à l'unanimité d'obtenir des prix de 2 contacteurs locaux pour 2000 t.m.de sable d'hiver. Il est aussi résolu d'obtenir des prix pour l'achat de 65t.m. de sel d'hiver.

Adoptée

Il est noté que l'inspection est demandé par le propriétaire de 90 chemin Crawford en ce qui concerne le gravier endommager le long de son chemin.

Sécurité

2014-09-187

DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE À LA MRC DE PONTIAC POUR LE CENTRE

D'URGENCE 9-1-1

ATTENDU

que les municipalités ont l'obligation de fournir un service d'appel 9-1-1 et de répartition incendie aux citoyens;

ATTENDU

que la municipalité a adopté la résolution numéro 2014-09-187 qui délègue la compétence à la MRC de Pontiac pour la gestion des ententes et des contrats pour la répartition du service de sécurité incendie;

ATTENDU

qu'en date du 21 janvier 2013, la MRC de Pontiac a signé un contrat pour la répartition du service de sécurité incendie avec la MRC des Collines;

ATTENDU

les conditions fixées par le contrat sont conditionnelles à la signature d'une entente INTER MRC relative à la fourniture du service de réponse aux appels d'urgence 9-1-1;

ATTENDU

que la municipalité a adopté la résolution numéro 2014-08-173 qui annule le contrat pour les services d'un centre d'urgence 9-1-1 avec la compagnie Groupe CLR.

EN CONSÉQUENCE;

Il est proposé par Joe Belanger et résolu de déléguer à la MRC de Pontiac la compétence pour les services d'un centre d'urgence 9-1-1 au nom de la Municipalité de Litchfield .

Adoptée

2014-09-188 **Résolution pour modifier la date d'entrée en vigueur du changement du centre de réponse primaire**

Attendu qu'en date du 11 août 2014, la municipalité a adopté la résolution numéro 2014-08-173 qui annule le contrat avec la compagnie Groupe CLR;

Attendu qu'il y a des délais de prescription qui sont imposé par le CRTC (décision 2011-309);

Attendu qu'il est préférable que le transfert soit fait en même temps pour toutes les municipalités de la MRC de Pontiac.

En conséquence;
Il est proposé par Donald Graveline et résolu de modifier la date d'annulation de contrat avec la compagnie CLR au 25 novembre 2014
Adpotée

2014-09-189 **Plan régional de sécurité civile**

CONSIDÉRANT que les municipalités de la MRC de Pontiac doivent avoir un plan de mesure d'urgence;

CONSIDÉRANT que les ressources disponible pour l'ensemble des municipalités de la MRC de Pontiac sont les mêmes pour la majorité des municipalités;

CONSIDÉRANT qu'il est difficile pour certaines municipalités de trouver suffisamment de personne pour opérer un centre des opérations pour une période de 24 heures et plus;

CONSIDÉRANT que les municipalités pourraient fournir une liste de deux ou trois noms et ainsi créer un groupe de 36 personnes qui seraient intéressé à travailler dans le centre des opérations;

CONSIDÉRANT que le plan régional serait composé de section identifié à chaque municipalité;

CONSIDÉRANT que le plan serait préparé par le coordonnateur en sécurité publique et civile de la MRC de Pontiac en collaboration avec les directeurs généraux de chaque municipalité;

CONSIDÉRANT que le plan sera par la suite adopté par chaque municipalité;

CONSIDÉRANT que dans une situation de mesure d'urgence la municipalité restera responsable des mesures à prendre.

En conséquence;
Il est proposé par Émile Morin et résolu de mandaté la MRC de Pontiac de produire un plan de mesure d'urgence régional respectant les particularités de chaque municipalité.
Adoptée

2014-09-190 **Finance –règlement de comptes**

Il est proposé par Joe Belanger et résolu à l'unanimité d'autoriser le règlement des comptes à payer et d'accepter les paiements de factures effectués avant cette assemblée.

Adoptée

Comptes mensuels

Comptes réglés avant l'assemblée : \$ 5 496.78

Comptes à payer : \$ 15 124.00

Total des comptes : \$ 20 620.78

Certificat de disponibilité

Je, Julie Bertrand, Directrice générale par intérim de la municipalité de Litchfield, certifie par la présente qu'il y suffisamment de crédits disponibles pour régler les comptes à payer approuvés de pour le mois 2014.

Signé : _____ Date : _____

Julie Bertrand, Directrice générale par intérim

Service juridiques-Matricule #9255-15-0769

2014-09-191

Il est proposé par Ken O'Leary et résolu à l'unanimité d'obtenir les services juridiques de la firme Deveau, Bourgeois , Gagné, Hébert & Associés pour protéger et assuré les intérêts financières de la municipalité concernant le propriété du matricule #9255-15-0769.
Adoptée

Construction- Hôtel de Ville

2014-09-192

Il est proposé par Émile Morin et résolu à l'unanimité que le projet de construction Hôtel de Ville est autorisé par le conseil municipal à la condition d'obtenir une subvention gouvernementale qui concerne cet effet. Il est aussi résolu que la municipalité est responsable à payer les frais et les frais en cours pour ce projet.
Adoptée

Subvention PAARRM

2014-09-193

Il est proposé par Émile Morin et résolu à l'unanimité que la municipalité soumettra une demande de subvention au Ministère des Transport au montant de \$110,000 pour le Programme Aide à L'Amélioration des Réseau Routier Municipal.
Adoptée

Borne Sèche

2014-09-194

Il est proposé par Donald Graveline et résolu à l'unanimité de partager les frais d'une borne sèche conjointe avec la municipalité d'Otter Lake situé sur le chemin Bear à Otter Lake.
Adoptée

Site de transfert – taux de taxe des ordures

2014-09-195

Il est proposé par Émile Morin et résolu à l'unanimité de convoqué une rencontre du comité de site de transfert.
Adoptée

Règlement Site de Transfert 2014-007

2014-09-196

Attendu ; qu'il est nécessaire de gérer le centre de transfert municipal et la disposition des ordures commerciales et ménagères et ainsi le recyclage;
Attendu; qu'avis de motion a été donné par Denis Dubeau à la session régulière du conseil du 11 août 2014;
Par conséquent,
Il est proposé par Emile Morin et résolu à l'unanimité d'adopter la Transfert du site Règlement 2014-007.
Adoptée

Il est à noter que le règlement 2014-007 est disponible pour consultation au bureau municipal durant les heures d'affaires et également sur le site web municipal.

Septembre 2014

Correspondance

Il est noté que la correspondance est lue et discutée avec les membres du conseil.

2014-09-197

Clôture

Il est proposé par Joe Belanger et résolu à l'unanimité de clore l'assemblée à 22:30h.

Adoptée

Colleen Larivière
Mairesse

Julie Bertrand
Directrice générale par intérim